Archives parlementaires

Extraits des procès-verbaux des séances du 15 et 16 thermidor, adressés par le district de la campagne de Commune-Affranchie (Rhône) sur la conspiration découverte, lors de la séance du 14 fructidor an II (31 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Extraits des procès-verbaux des séances du 15 et 16 thermidor, adressés par le district de la campagne de Commune-Affranchie (Rhône) sur la conspiration découverte, lors de la séance du 14 fructidor an II (31 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. pp. 134-135;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15203_t1_0134_0000_3

Fichier pdf généré le 14/01/2020

le serment de déffendre la liberté, l'indivisibilité du gouvernement républicain, et de rester jusqu'à la mort unis aux Représentans de la nation.

Nous avons proscrit parmi nous la superstition et nous croirions la renouveller, si nous consacrions aux hommes un culte et une considération que nous ne devons qu'aux vertus et aux actions utiles à la patrie. Les hommes ne sont rien pour nous, mais bien les choses, et les principes. Les traitres, les dictateurs, les triumvirs passeront, mais la liberté ne passera jamais.

Salut et vive la République !

Vive la Convention, vive la Liberté !

BERLIE, *agent national,* DUMANOIR, *président,* GUITEL, BEMON, VALLONIL, BEMET, ROSTAING ainé, CHERMETTE, DORET, MEUNIER, GEVORNAY.

[*Extrait du procès-verbal de la séance du 15 thermidor an II*]

Dans la séance publique du conseil général du district de la campagne de Commune-Affranchie, séante à Genis-le-Patriote [Saint-Genis-Laval, Rhône] du 15 thermidor an II de l'ère républicaine sur les trois heures et demie de relevée, le citoyen président a demandé la parole pour faire part à l'administration et aux administrés qui remplissaient la salle, de l'horrible complot que des représentants hypocrites, qui avoient accaparé l'opinion publique, avoient ourdi sous le voile du patriotisme et l'apparence des vertus pour rappeler à la vie le monstre hideux de la tyrannie, sous la dénomination de triumvirat.

Citoyens, a dit le président, des Représentants qui avoient jusqu'à présent fixé les regards et l'admiration du Peuple français en affichant le patriotisme le plus pur, et les vertus qu'ils assassinoient dans l'ombre du crime, ont voulu nous ramener à l'esclavage le plus honteux et démembrer la République en aspirant au triumvirat. Ils ont voulu perdre la République (*grands mouvements d'indignation*), mais la République est encore une fois sauvée et la Convention nationale a lancé la foudre vengeresse sur les conspirateurs (*applaudissements universels*). Soyons calmes et unis et montrons cette attitude fière et imposante qui caractérise le vrai républicain et qui déconcerte les tyrans et leurs infâmes satellites. Que la Convention nationale soit le seul centre, le seul fanal de tous les vrais amis de l'égalité et de la liberté, et jurons tous que nous ne reconnoissons qu'elle et la république une et indivisible et démocratique ! (*toute la salle retentit de ces cris répétés : oui, oui, nous le jurons tous, vive la Convention, vive la République, périssent tous ceux qui veulent s'élever au dessus du Peuple.*)

Citoyens, continue le président, nous avons été trompés longtemps sur le compte des triumvirs. Robespierre, Couthon, Saint-Just et quelques autres étoient des conspirateurs et ont voulu enfonser un poignard liberticide dans le flanc de la patrie, mais leur coup a manqué et la Convention nationale a conservé le palladium de la liberté (*vifs applaudissements*). Cela nous prouve, citoyens, que les grandes réputations sont toujours dangereuses à la liberté du peuple, et que nous ne devons jamais nous passionner pour qui que ce soit, laissons les hommes de côté et ne voyons que les choses et les principes; ce sont les principes qui ont sauvé la république, et la république triomphera (*applaudissements universels*).

Un membre présente les journaux où sont consignés les détails de la conjuration — le président en fait la lecture. Les administrateurs et les administrés frémissent d'horreur à la nouvelle de cet attentat inoui. La salle retentit des cris de vive la République, vive la Montagne, vive la liberté et l'égalité, en apprenant la juste punition des triumvirs et de leurs complices. L'agent national prend la place au bureau et annonce qu'hier soir à la société des Jacobins de Commune-Affranchie, où il a assisté, une adresse a été votée unanimement à la Convention pour la féliciter d'avoir étouffé le nouveau monstre despotique, et demande que l'administration en fasse aussi une pour lui jurer qu'elle ne reconnait que la Convention nationale seule, et qu'elle abhorre les tyrans de toutes les espèces; qu'inviolablement attachée à la cause du peuple, aux principes, aux vertus et aux lois, elle mourra plutôt à son poste que de violer le serment de vivre libre ou de mourir. Sa proposition est couverte d'applaudissements et l'administration sur les conclusions du même agent national, arrête que le projet d'adresse lui sera incessamment présenté par le secrétaire.

Extrait conforme, *signé* MEUNIER *(secrétaire)*

[*Extrait du procès-verbal de la séance du 16 thermidor an II*]

Dans la séance publique du conseil général du district de la campagne de Commune-Affranchie, séant à Genis-le-Patriote, du seize thermidor an deuxième de la république française une indivisible et démocratique à neuf heures du matin, le citoyen Reverchon, représentant du peuple envoyé à Commune-Affranchie avec son collègue le citoyen Dupuy, est entré dans la salle au milieu des applaudissements les plus vifs et souvent réitérés. Il a pris place auprès du président et a dit : Citoyens, je viens de parcourir le département de la Loire; j'y ai versé le baume sur les plaies des patriotes, j'y ai prêché l'ordre et la vérité et les habitants de ces contrées m'ont écouté avec intérêt et avec fruit. Puis s'étendant sur la nouvelle conspiration découverte, il a ajouté restons fortement attachés aux principes et non pas aux individus, ceux-ci sont faibles, mais les principes sont forts, mais les principes sont immuables, mais les principes ne sont point soumis aux vicissitudes humaines. Les traitres, les conspirateurs, les intrigants et les méchants passeront, mais la liberté ne passera jamais (*la salle retentit des applaudissements les plus vifs*). Demeurons inébranlablement attachés à la masse du peuple, à la Convention nationale et qu'elle soit toujours notre point de ralliement *(oui, oui, s'est-on écrié de toutes parts, nous ne reconnaissons que la Convention, vive la Convention, vive la Liberté*).

Persée creative commons

Le citoyen représentant s'est retiré au milieu des applaudissements et des acclamations de vive la République, vive la Convention !

Pour extrait, *signé* MEUNIER

Dans la séance publique du conseil général du district de Commune-Affranchie séant à Genis-le-Patriote, du 17 thermidor an deuxième de l'ère républicaine, le citoyen secrétaire a fait lecture du projet d'adresse à la Convention nationale ainsi conçu... qui a été adopté et le conseil oui l'agent national a délibéré et arrêté qu'elle serait envoyée de suite à la Convention nationale, avec les extraits des procès-verbaux des séances dernières, relatifs à la ditte adresse ainsi conçu.

Pour extrait, *signé* MEUNIER (22).

h

La société populaire de Carpentras [Vaucluse] annonce à la Convention nationale que l'intrigue et la malveillance ont profité du moment de la conjuration du nouveau Catilina pour verser les poisons de la méfiance, et que la division la plus funeste s'étoit établie entre les amis de la liberté. Déjà, dans cette société, l'apitoiement et le modérantisme étouffoient l'énergie républicaine; mais, à la vue de la chose publique en danger, le patriote est accouru, a pris son poste, et l'apitoyeur comme le modéré sont rentrés dans leur obscurité. Le premier usage qu'elle fait de sa liberté et de sa réunion, est de vous prémunir contre une production de l'intrigue, à laquelle elle n'entend aucunement participer. Quelques individus, continue la société de Carpentras, ont osé vous dénoncer comme un factieux le représentant du peuple Maignet; nous nous empressons de démentir et de désavouer ce libelle; nous ne connoissons Maignet que par ses travaux; nous déclarons hautement que toutes les mesures qu'il a prises, nous ont paru dictées par l'amour de la liberté; et nous nous accordons sur ce point avec les sociétés populaires qui nous entourent; nous nous joignons à leus réclamations. Nous vous demandons de le continuer dans ses importantes fonctions; nous lui devrons le salut de nos contrées (23).

i

[*Les employés des bureaux du district de Felletin, département de la Creuse, à la Convention nationale, s.d.*] (24)

Législateurs,

Et nous aussi nous voulons témoigner notre gratitude à la Convention nationale, nous sommes français, nous sommes républicains, et dès lors nous ne devons point être indifférens sur les événements qui intéressent la patrie : eh quoi ! des traîtres, par une fausse apparence de vertu, de patriotisme, ont trompé notre bonne foi, des scélérats enivrés du désir de la domination ont tramé notre perte, projetté de nous ramener à la servitude, des conspirateurs ambitieux ont provoqué la guerre civile, le massacre de la représentation nationale, le rappel des émigrés, et nous resterions dans la stupeur, nous garderions un coupable silence. Non, non, quoiqu'éloignés encore par notre jeune âge et notre peu de talent des fonctions publiques, nous n'en savons pas moins, que nous sommes citoyens, que nous avons des droits, et ces droits, nous voulons aujourd'hui en faire usage. En applaudissant à l'énergie et à la fermeté de la Convention, en protestant de notre entier dévouement pour elle, en l'invitant à continuer à déjouer et abbattre les traîtres, les conspirateurs, les faux patriotes, et en prêtant entre ses mains le serment de haïr pour toujours les tyrans, de chérir la liberté par dessus tout et de vivre ou mourir pour la République.

CHEVALIER, *chef de bureau, et neuf autres signatures.*

j

[*Les commis du district de Morlaix, département du Finistère, à la Convention nationale, s.d.*] (25)

Représentants,

Robespierre et ses complices avaient pris le masque du patriotisme, Robespierre et ses complices avaient trompé le Peuple et avaient usurpé sa confiance : leur hypocrisie a été dévoilée et les scélérats ont payé de leurs têtes leurs complots sanguinaires; ils sont rentrés dans le néant, c'est le sort qui leur était dû. Et le Peuple ne se rappelera d'eux que pour exécrer leur mémoire et pour bénir la Convention d'avoir sauvé la patrie des dangers que lui préparaient ces nouveaux Catilina.

BRIANT, *secrétaire, et douze autres signatures.*

k

[*Les soldats du cinquième bataillon de la Marne, au camp de Bourgneuf, Loire-Inférieure, aux Représentants du Peuple, le 20 thermidor an II*] (26)

Liberté, Egalité ou la Mort

La fermeté et la fidélité dont vous ne cessez de témoigner pour la chose publique, nous donne la confiance que malgré tous les tyrans coalisés, nous jouissons du plaisir de voir triompher de jour en jour la République, recevez-en donc notre sincère reconnoissance, nous vous réïtérons avec un nouveau plaisir le serment de vivre libre ou de mourir, vous nous en avez donné si généreusement l'exemple en restant fermes à votre poste dans la nuit du 9 au

(22) C 319, pl. 1304, p. 27.
(23) *Bull.* 14 fruct (suppl.). *C. Eg.*, no 745; *M.U.*, XLIII, 270.
(24) C 320, pl. 1314, p. 15.
(25) C 320, pl. 1314, p. 12.
(26) C 320, pl. 1314, p. 6.